



9304 - La lecture de la Fatiha pour un mort

question

Comment juger la lecture de la Fatiha pour dédier la récompense à un mort?

la réponse favorite

Louange à Allah.

Le fait de dédier la Fatiha ou d'autres parties du Coran aux morts ne repose sur aucun argument. Il vaut mieux s'en abstenir puisqu'il n'a pas été rapporté ni du Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) ni de Ses Compagnons des arguments pouvant soutenir cette pratique.

Il est vrai, cependant qu'on doit prier pour les défunts musulmans et faire des aumônes en leur nom. Pour ce faire, il faut faire du bien aux pauvres et nécessiteux dans le but de se rapprocher à Allah le Transcendant et lui demander de transférer la récompense de l'acte à son père ou à sa mère ou à d'autres personnes mortes ou vivantes, en vertu de la parole du Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) : **Quand un homme meurt, les effets de ses actions cessent sauf dans trois cas : une aumône courante (permanente), un savoir utile ou un enfant pieux qui prie pour lui .** C'est aussi parce qu'il a été rapporté de façon sûre d'après le Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) qu'un homme lui avait dit : **ô Messenger d'Allah ! Ma mère est morte sans avoir formulé un testament. Je pense que si elle avait pu s'exprimer, elle aurait formulé l'intention de faire une aumône. Serait-t-elle récompensée si je la fais à sa place ? - Oui** (rapporté dans les Deux Sahih).

De même l'accomplissement du pèlerinage majeur ou mineur et le règlement d'une dette peuvent profiter au mort selon les arguments religieux. Si l'auteur de la question entend parler des actes de bienfaisance faits au profit de la famille du défunt comme les aumônes en espèce et les animaux sacrifiés, il n'y a aucun mal à faire cela, si les bénéficiaires sont pauvres.